



LA BASTIDE DES JOURDANS

Bulletin municipal d'information

N°56 JANVIER 2019



Retrouvez-nous sur le site internet de la mairie : www.bastidedesjourdans.com

HORAIRES MAIRIE

Lundi 8h à 12h30 14h à 17h
 Mardi 8h à 12h30 Fermée au public
 Mercredi 8h à 12h30 14h à 17h
 Jeudi 8h à 12h30 14h à 17h
 Vendredi 8h à 12h30 14h à 17h
 Samedi 9h à 12h

Une permanence des élus sera assurée sur rdv

COORDONNÉES MAIRIE

Place de la République 84240 La Bastide des Jourdans.
 Tél : 04 90 77 81 04 - Fax : 04 90 77 84 08 - Mail : bastidedesj@orange.fr
 Site internet : www.bastidedesjourdans.com
 Inscription Cantine en Mairie Tél 04 90 77 81 04 et sur :
 www.bastidedesjourdans.com

Demande de rendez-vous avec Monsieur le Maire : 04 90 77 81 04

SERVICES MAIRIE

Permanence architecte conseil : 1^{er} et 3^{ème} jeudi matin de chaque mois sur rendez-vous 04.90.77.81.04

Collecte des encombrants : Tous les mardis matin : inscription en mairie 04.90.77.81.04

Emplacement Défibrillateur : Place de la République sous les arcades de la mairie sous la boîte aux lettres

Permanences du CCAS : Sur RDV en mairie 04 90 77 81 04

Permanences Assistante Sociale - Centre médico-social, 6 chemin Saint Clair 84121 Pertuis sur RDV 04 90 09 27 00

Permanences Urbanisme le lundi, jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30

CANTINE ET Garderie :

Nous rappelons que les paiements peuvent se faire soit par INTERNET (TIPI) à : <https://www.tipi.budget.gouv.fr>, soit par chèques à envoyer directement au Trésor Public de Pertuis : Centre des Finances Publiques, ZAC Saint MARTIN, 210 Rue François GERNELLE 84120 PERTUIS. Les dépôts en Mairie ou dans la boîte aux lettres de la Mairie ne sont plus acceptés.

AFFAIRES MILITAIRES :

Tout Jeune est tenu de se faire recenser le mois suivant ses 16 ans, l'attestation de recensement est obligatoire pour les concours et le permis de conduire.

BIBLIOTHÈQUE

Lundi 14h30 à 16h et de 17h à 19 h, mardi et jeudi de 14h30 à 16 h
 mercredi 14h à 18h - samedi 9h30 à 11h30 et de 16h à 18h
 Ouverture pendant les vacances scolaires
 fermeture annuelle du 1^{er} au 31 août

NUMÉROS UTILES

Pompiers : 18 ou 112
 Gendarmerie : 17
 SAMU-SMUR : 15
 Garderie Périscolaire : 04.90.77.81.04
 Ecole : 04.90.77.80.68
 Docteur E. BERTHELOT : 04 32 60 69 39
 Kiné : M. RENUCCI Vincent : 04 90 09 86 59
 Cabinets infirmiers :
 Madame Chantal FOURNIER : 06 67 29 98 74
 Madame Corinne VIAL : 06 62 67 94 41
 Madame Julie GARBARINO : 06 67 00 52 34
 Pharmacie Grambois : 04 90 77 92 73
 Pharmacies de garde : 3237 (24h/24 - 0,34 Eur TTC/min)
 COTELUB : 04 90 07 48 12
 SIVOM Durance Luberon : 04 90 79 06 95
 ERDF : 09 726 750 84
 Bureau de Poste : 04 90 77 80 14
 Centre anti poison : 04 91 75 25 25
 Autres Numéros :
 114 : Réception et orientation des appels des personnes déficientes auditives vers les autres numéros d'appel d'urgence,
 115 : Urgence sociale - SAMU social,
 119 : Urgence sociale - enfance maltraitée,
 116000 : Urgence sociale - enfants disparus.

ÉTAT CIVIL**NAISSANCES**

ROSSI Elio né le 05/10/2018 à Pertuis
 LOPEZ Andrès né le 24/11/2018 à Pertuis
 OLIVE ROBILLARD Meryl née le 25/11/2018 à Aix-en-Pce
 La Municipalité adresse toutes ses félicitations aux heureux Parents

MARIAGES

RETTY Jacqueline et CUCINIELLO Jean-Marc le 08/12/2018
 TELLIER Marie-Pascale et FRANCHET Alain le 15/12/2018
 JEGARD Cyrielle et ONCINO Cyril le 22/12/2018
 PERRIERE Dominique et DEROME Pascal le 12/01/2019
 LAFROGNE Aurélie et UNGARO Emmanuel le 29/9/2018
 NOEL Eva Flore et BRUYELLE Jérémie le 19/01/2019
 La Municipalité adresse tous ses vœux de bonheur aux époux

DÉCÈS


ARNOUX Robert le 4/12/2018
 BANCE Guillaume le 30/09/2018
 BONINI Christophe le 02/01/2019
 La Municipalité présente ses sincères condoléances aux familles



GARAGE
De la Bastide
Mécanique Générale

06 59 53 08 23

821, route de Pertuis
 Quartier les Beylonnes
 84240 la Bastide des Jourdans



CAHIER
DE DOLÉANCES
ET DE PROPOSITIONS

Dans le cadre du grand débat national voulu par le Président de la République Monsieur Emmanuel Macron, qui fait suite à la crise des gilets jaunes, un cahier de doléances et de propositions a été ouvert à l'accueil de la mairie.

Chaque citoyen peut venir inscrire ses différentes suggestions ou remarques dans ce registre.

Ce document sera adressé aux membres du gouvernement et aux parlementaires.

CONSEILS MUNICIPAUX

Les Comptes rendus du : 5 novembre 2018, 16 novembre 2018
11 décembre 2018, sont consultables en mairie et sur le site
internet Municipal : www.bastidedesjourdans.com

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Comme chaque année le CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, apporte des aides financières aux personnes en difficultés.

- 3 subventions ont été accordées aux associations qui gèrent les services à la personne.

Nous participons au dispositif départemental (FAJ) qui aide les jeunes de 18 à 25 ans en difficultés financières. Cet appel de fonds, est fixé suivant un barème du nombre d'habitants. Pour notre commune le forfait est de 200 € en 2018.

1384 jeunes vauclusiens ont bénéficié de cette aide, parmi eux quatre de notre commune.

En 2017, 8 personnes de notre commune ont reçu l'aide du (FDUSL) pour l'accès et le maintien dans leur logement. Ces aides ont porté sur les factures d'eau et d'électricité.

La convention signée avec Présence Verte permet chaque année d'inscrire de nouvelles personnes qui désirent une assistance téléphonique à leur domicile.

Pour les enfants de la commune qui fréquentent le centre de loisir « L'aiguier » de

la Tour d'Aigues, la commune participe à raison de 10,50 € par jour et par enfant.

Cette année 140 colis ont été distribués à nos anciens de 75 ans et plus, habitant la commune et qui sont inscrits sur les listes électorales.

Le Noël des enfants de la commune s'est déroulé le samedi 15 décembre, avec la participation et l'aide autant physique que financière de l'association des parents d'élèves sous la présidence de Mme Alexandra Tobes. Je tiens particulièrement à la remercier ainsi que tous les membres du bureau. Je n'oublie pas notre fidèle papa Noël Mr. CLERGEAU Pierre, qui chaque année est heureux de se retrouver avec les enfants du village.

Et pour en terminer, le traditionnel goûter de nos retraités, se déroulera le mercredi 6 février. L'animation sera assurée par le duo Kadence en la personne de Mr. Denis Chartier (résident en notre commune) et Mme Sabah Givaudan. Une invitation va vous être adressée, afin de confirmer votre présence.

AH.

RENTREE SCOLAIRE 2019 : RECENSEMENT

Pour être au plus juste des futurs effectifs, la directrice de l'école et la Mairie font un recensement des enfants nés en 2016. Si vous êtes Bastidans et que votre enfant doit intégrer pour la 1^{ère} fois notre école à la rentrée prochaine, contactez rapidement la mairie.

SOMMAIRE

INFOS UTILES.....	2
ÉTAT CIVIL.....	2
INFORMATIONS	2
LA VIE DE LA COMMUNE	
CONSEILS MUNICIPAUX.....	3
CCAS.....	3
RENTREE SCOLAIRE RECENSEMENT.....	3
INFORMATIONS COMMUNALES.....	3
LES VŒUX DU MAIRE.....	4
TERRAIN MULTI-SPORT.....	6
DÉPART À LA RETRAITE.....	6
COMMÉMORATION 11 NOVEMBRE.....	7
INFORMATIONS GENDARMERIE.....	7
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE.....	8
LE PÈRE NOËL À LA BASTIDE.....	8
LA VIE DES ASSOCIATIONS	
LES FOYERS RURAUX.....	9
TÉLÉTHON 2018.....	10
COMITÉ DES FÊTES.....	11
LE COMITÉ DE JUMELAGE.....	12
LES SAPEURS-POMPIERS.....	12
ASSOCIATION PATRIMOINE BASTIDAN..	13
ASSOCIATION PAROISSIALE.....	13
CRÉATIONS ET TRADITIONS BASTIDANES.....	14
LA FÊTE DU CERCLE RÉPUBLICAIN.....	14
COTELUB	
INFORMATIONS.....	15
INFORMATIONS DIVERSES	
VOTRE COMMUNE SES ORIGINES SON HISTOIRE.....	16

Directeur de la publication :
Michel RUFFINATTI

Comité de rédaction : Annie HEBRARD,
Céline CHAUDON, Nicolas SALERNO,
Séverine MAUGAN.

© Crédits photos :
Mairie de la Bastide des Jourdans

Impression : IAP MANOSQUE
Le bulletin est imprimé sur du papier recyclé
conforme aux normes écologiques PEFC

Création, mise en page :
Frédéric PELLEGRINI [Grafist]

ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE RECOURS GRACIEUX

Par arrêté interministériel du 18 septembre publié au journal officiel du 20 octobre 2018, la commune de La Bastide des Jourdans n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle au titre des mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse de 2017.

La commune a exercé un recours gracieux auprès des Conseillers départementaux, du Député Julien AUBERT, du Préfet et du Ministre de l'Intérieur afin qu'un réexamen de la demande soit effectué dans les plus brefs délais.

Les sinistrés victimes de dommages sur leurs habitations peuvent également contester cette décision à titre personnel.

LES VOEUX DU MAIRE

Le vendredi 4 janvier, Monsieur le Maire, Michel Ruffinatti et son équipe Municipale présentaient leurs vœux à la population et aux autorités présentes. C'était l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et de se projeter dans l'avenir.

Concernant les travaux réalisés sur la commune en 2018 :

A l'école : ouverture d'une 7^e classe et investissement pour son fonctionnement.

- La sécurisation de la clôture par des panneaux rigides et un nouveau revêtement du sol subventionné par la Sté Géosel.
- Les volets du bâtiment B ainsi que ceux des salles de classes et de ses annexes ont été repeints.
- Informatisation d'une salle de classe avec un vidéoprojecteur interactif.
- Pour le restaurant scolaire : achat d'une cellule de refroidissement, d'un four nouvelle génération et d'un réfrigérateur. L'installation d'un climatiseur est en cours dans la salle des repas.

Les travaux, achats et frais de fonctionnement de l'école ont représenté un budget d'environ 50 000 euros pour l'année 2018.

Dans le cadre de l'ADAP, aménagement des abords de la Poste avec la pose d'une rambarde afin d'en faciliter l'accès.

Le parking de la Mairie a été réaménagé pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Avec le concours de Mistral Habitat les 2 chantiers immobiliers sont terminés.

- Cours de la République, les 2 appartements ont été loués à des Bastidans.

Le local professionnel a été loué à Mr. BERTHELOT, médecin.

Une subvention avait été attribuée pour le local commercial qui devait être une boucherie. Pendant les travaux, ce local est devenu un cabinet médical. Madame la sous-préfète nous a maintenu la subvention et je l'en remercie.

- Le deuxième chantier : l'ancienne Mairie

Trois appartements ont été réalisés ainsi que deux salles associatives.

Les logements seront prochainement attribués.

Les deux salles du rez-de-chaussée vont être mises à disposition des associations. Le city stade, projet suivi par Guy Arnoux a été mis en service et va profiter à nos écoliers ainsi qu'aux jeunes de notre village. Cette structure a été financée conjointement par la réserve parlementaire du sénateur Alain DUFOUT, le conseil Régional et la municipalité.

M. Michel Bestagno a donné quelques précisions concernant certains dossiers :

- Le PCS (plan communal de sauvegarde et le DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs) ont été présentés et validés en réunion publique.
- Dans le cadre du PCS, un exercice est prévu dans la commune.
- L'inauguration de l'Etape Bastidane, un lieu de vie ouvert à tous.
- Une nouvelle convention signée avec le département dans le cadre de l'opération 20000 arbres pour la fourniture d'arbres et végétaux qui seront plantés dans notre commune.
- Les travaux entrepris à la source d'eau sulfureuse vont se poursuivre.

Pour l'année 2019

Le plan local d'urbanisme devrait être terminé en 2019, après enquête publique d'un commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif de Nimes.

- L'ensemble du dossier du PLU ainsi que les avis des personnes publiques associées (PPA) seront mis à disposition du public pour y faire des observations.
- Le conseil municipal approuvera le nouveau PLU après l'avoir modifié si nécessaire.
- Le PLU deviendra le nouveau document d'urbanisme de la commune et sera opposable.

Si les finances nous le permettent, nous nous efforcerons de réaliser des travaux pour les chemins communaux nécessitant une réfection.

Dans le cadre de l'ADAP, nous commencerons à réaliser l'accessibilité à l'école par une rampe d'accès.

Concernant la réalisation du collecteur de la station d'épuration de Fieraque, les travaux, qui ont pris un peu de retard, vont être réalisés ; il sera opérationnel pour septembre 2019.

Nous allons travailler avec le syndicat d'électrification sur l'éclairage public, faire un diagnostic du réseau et sa mise aux normes.

Deux logements et un cabinet médical au cœur du village

Jouant pleinement son rôle d'aménageur du territoire et de partenaire des petites communes pour y développer l'offre de logements abordables, l'opérateur départemental Mistral Habitat a livré la résidence le Fiolh au printemps 2018. Au cœur du village de la Bastide-des-Jourdans, le bailleur a acquis un bâtiment qu'il a entièrement réhabilité. Deux logements et un local municipal devenu cabinet médical y



ont été aménagés. Il a permis à un praticien de s'implanter dans cette commune du sud-Luberon de 1500 habitants. Le Département a alloué une aide de 16 000€ dans le cadre de cette réalisation.

Au 1^{er} janvier 2019, la commune compte 1598 habitants
17 Naissances, 9 Mariages, 4 Décès, 2 Pacs ont eu lieu en 2018.

Je vous demande d'avoir une pensée pour tous ceux qui ont disparu dans l'année, et pour ceux qui souffrent.

Je remercie la Gendarmerie d'avoir procédé à plusieurs interpellations suite à des cambriolages sur la commune. Des permanences seront tenues en Mairie dès le mois de janvier pour le public.

Je salue tous les nouveaux arrivants sur la commune ; je les invite à venir adhérer aux nombreuses associations du village ou à venir nous rencontrer en Mairie.

Je remercie vivement nos pompiers volontaires pour leur disponibilité et leur dévouement. Les personnes intéressées pour intégrer le corps des sapeurs-pompiers, peuvent contacter le lieutenant Mr Christian Vachier. Je tiens à remercier le comité des feux de forêt pour la surveillance de nos massifs forestiers qui ont été épargné cette année.

Pour des raisons personnelles, M. ORGNON Frédéric et M. ARNOUX Marc ont démissionné de leur mandat d'élus et ont été remplacés par M. MORTEAU David et M. LEBON Jean-Paul.

Nous souhaitons une longue et paisible retraite à Mme Martine Peynot qui vous accueillait à la mairie. A nouveau, je la remercie pour son dévouement et sa disponibilité. Nous souhaitons la bienvenue à Mme Nathalie Martin, en poste à l'école et à la biblio-

thèque municipale, qui la remplace. Deux nouveaux agents ont été recrutés pour l'école, et ont pris leur poste dès la rentrée de janvier ; il s'agit de Mmes Nellia DJANI et Patricia ARATANO.

Je remercie tout le personnel communal, administratif, cantine, école, services techniques pour tout le travail accompli ainsi que l'ensemble des conseillers municipaux.

Je tiens à remercier aussi toutes les associations et les bénévoles qui tout au long de l'année s'investissent pour animer notre village et font que de plus en plus de nombreuses familles viennent s'y installer.

Lors de cette cérémonie le maire et le conseil municipal ont tenu à honorer trois responsables d'associations locales pour leur engagement :

Mme BREST Nicole, présidente du patrimoine bastidan

Mme PICCINNO, présidente du comité de jumelage

M. MARTINEZ Alexandre, président de l'amicale des sapeurs-pompiers du village. En son absence le cadeau a été remis symboliquement au lieutenant Christian Vachier. Mr le Maire rappelle leur dévouement au sein de leur association pour mettre le village à l'honneur, et également le travail réalisé par nos pompiers. Monsieur le Maire présente ses vœux à l'assistance, donne rendez-vous à la population l'année prochaine et invite les présents à partager le verre de l'amitié.



REALISATION D'UN TERRAIN MULTI-SPORT ON VOUS L'A PROMIS !

La réalisation d'un terrain multi-sport, était une promesse faite aux habitants. Chose promise, chose due !

C'est un équipement sportif de qualité. Les travaux ont été réalisés par la société BS voirie, en charge du revêtement au sol et de Casual Sport, spécialiste dans la pose de structures sportives.

Cette opération traduit une réelle volonté de la municipalité de faire de la Bastide-des-Jourdans, un lieu où la jeunesse peut se réunir autour d'une valeur fédératrice qu'est le sport. Les travaux ont été terminés pour les vacances de fin d'année, et les enfants n'ont pas tardés à s'approprier ce lieu. Un véritable lieu de vie, ouvert à tous.



DÉPART A LA RETRAITE

C'est autour du pot de l'amitié, que le samedi 29 Décembre 2018, Mme Martine Peynot mettait un terme à sa carrière professionnelle.

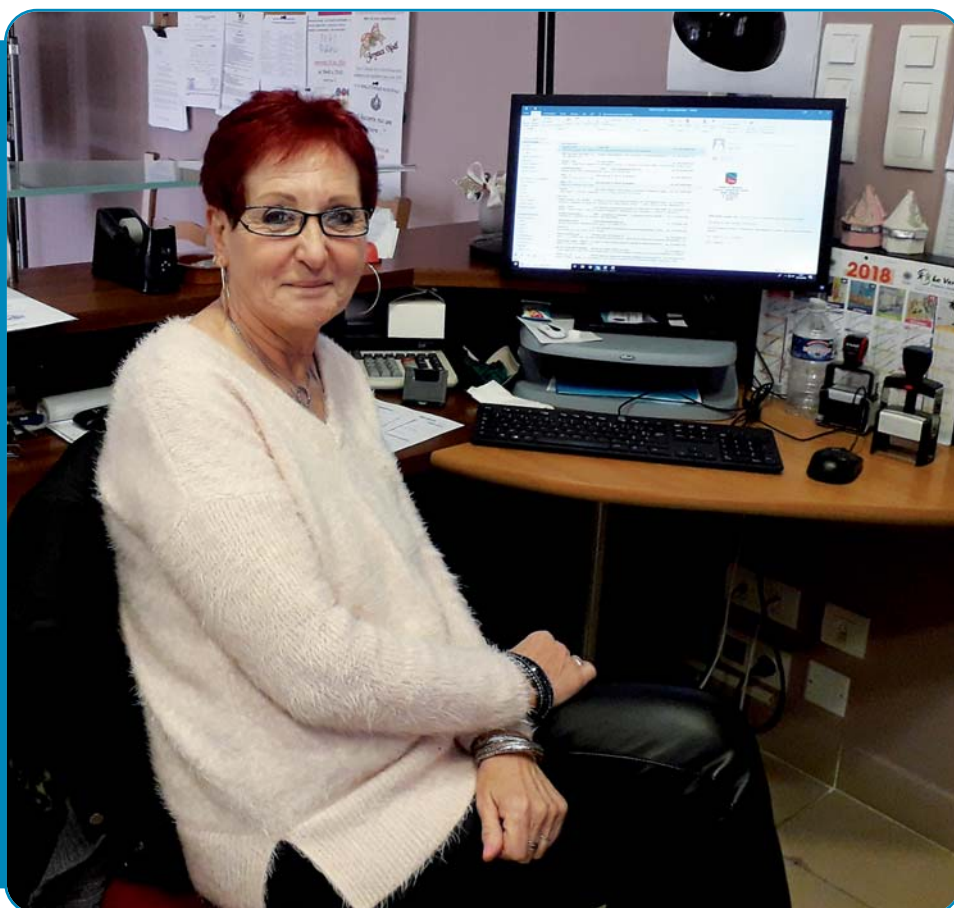
Le 22 Août 2005, en tant que contractuelle, elle prenait un poste de secrétaire dans notre Mairie. Le 1^{er} mars 2008 qu'elle fut titularisée et c'est à l'accueil, que les habitants pouvaient trouver des réponses à leur interrogation. Monsieur le Maire a souligné son dévouement et sa disponibilité devant les tâches qui lui ont été confiées.

Toujours agréable et accueillante, les bastidans n'hésitaient pas à venir trouver auprès d'elle, conseils et renseignements. Elle a fait preuve durant toutes ses années, d'une tonne de patience, au service de la population.

Nous lui renouvelons tous nos remerciements et notre amitié.

Madame Nathalie Martin, en poste à la bibliothèque municipale la remplace. Nous lui souhaitons une longue carrière au sein de notre maison commune.

AH



COMMEMORATION DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE 1914-1918

La cérémonie du 11 Novembre 2018 s'est déroulée en présence de la Première Adjointe, Mme Martine Arniaud, des conseillers municipaux, des habitants et des enfants toujours présents pour honorer les disparus de cette « Grande Guerre ».

En 1914, l'Europe domine le monde. Les grandes puissances, rivalisent entre elles et forment des alliances défensives.

Depuis 1882, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie forment « la Triple Alliance » dans le but d'isoler la France.

De son côté notre pays s'allie au Royaume-Uni, et à l'empire Russe pour former « La Triple entente », signée en 1907.

La course aux armements commence.

Le 28 juin 1914, l'attentat de Sarajevo (assassinat de François Ferdinand, Archiduc d'Autriche-Hongrie) déclenche le jeu des alliances, et débouche sur une guerre européenne puis mondiale.

En 1915, la guerre de mouvements se transforme rapidement en guerre de position, et le conflit devient une guerre totale.

Sur le front, les morts sont nombreux et les soldats survivants vivent sans hygiène (ce qui leur vaut le nom de « poilus »).



Les lettres subissent la censure d'Etat. Epuisés les soldats multiplient les désertions et les mutineries. Les femmes remplacent les hommes à leur travail. Les populations sont rationnées et leurs biens réquisitionnés.

En 1917, après la révolution bolchévique, la Russie se retire de la triple entente, alors que les Etats Unis rentrent en guerre à nos côtés. Grace à eux la Triple entente remporte la victoire.

Juillet 1918, « échec de la contre-offensive allemande. Ils ont compris qu'ils n'avaient plus aucun espoir d'arracher la victoire ; les troupes Américaines, avec quatre millions d'hommes arrivent en renfort des Anglais et des Français.

11 Novembre 1918, l'Allemagne signe l'armistice. A 11 heures dans toute la France, les cloches sonnent à la volée. Au front, les clairons sonnent le « cessez le feu », la

marseillaise jaillit à pleins poumons des tranchés. Même soulagement en face, dans le camp allemand. Les survivants ont perdu la foi, dans les valeurs qui ont fait la grandeur et l'unité de l'Europe.

À la fin de la Première Guerre mondiale, l'armistice de Rethondes est un traité signé le 11 novembre 1918 entre les forces alliées et l'Allemagne dans un wagon dans la forêt de Compiègne à Rethondes. Ce traité définit la fin des combats sur le front occidental, et les conditions de la défaite de l'Allemagne.

Le bilan de la première guerre mondiale est désastreux et très lourd.

70 millions d'hommes ont été mobilisés ; On décompte près de 10 millions de morts. La guerre laisse également plus de six millions d'invalides les « gueules cassées » incapables de reprendre une vie normale, sans compter les millions de veuves et d'orphelins.

Bilan également matériel et économique ; les régions de la France et de la Belgique où se sont déroulés les combats sont dévastées, un patrimoine agricole et industriel détruit.

Bilan moral, les populations sont traumatisées, on pleure les morts. Il faudra tout reconstruire, infrastructures détruites, routes, faire repartir les usines, les productions agricoles, les circuits commerciaux, et la main-d'œuvre manque cruellement.

Le traité de Versailles est signé le 28 juin 1919 entre l'Allemagne et les Alliés. Il annonce la création de la Société des Nations et détermine les sanctions prises à l'encontre de l'Allemagne et de ses alliés.

L'Europe est très affaiblie par cette guerre et perd de son importance sur la scène mondiale.

A H

LA GENDARMERIE VOUS INFORME

Des permanences sont prévues en mairie de 14h 30 à 16h30, pour la population :

Lundi 18 Mars 2019

Lundi 29 avril 2019

Vendredi 7 juin 2019.

Concernant l'élection qui va avoir lieu en mai prochain, les personnes ne pouvant se déplacer pour raison médicale ou pour cause d'infirmité ou autres, peuvent solliciter par écrit la venue à domicile d'un officier de police judiciaire, en joignant à cette demande un certificat médical ou un justificatif. Elles ont la possibilité de se faire connaître en mairie, ou joindre directement la gendarmerie de Pertuis pour obtenir un rendez-vous. (appeler le 17 ou information pratiques sur www.interieur.gouv.fr).



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite à toutes et tous une excellente année 2019 !

Retour sur le dernier trimestre de 2018 :

Collectif 14-18 : C'était la dernière !!!

4 jours d'expo, court mais intense et un grand merci à ceux qui se sont déplacés ! Près de 300 personnes sont venues voir expositions et participer aux soirées de lecture et conférence. Tous sont repartis enchantés et surpris du travail effectué par les membres du Collectif ! Merci pour tous vos compliments...

Soirée "dictée Dis moi dix mots" 5 octobre : un peu plus de 15 personnes se sont retrouvées pour la deuxième fois de l'année pour une dictée pas si simple que ça sous la direction de Laurence, directrice de l'école.

Un bon moment plein de convivialité et de bonne humeur...

Une nouvelle séance aura lieu au mois d'avril prochain.

En 2019 :

Débarrassez-vous et donnez une deuxième vie à vos livres, CD et DVD !

Apportez-les en bibliothèque ! Nous récupérerons les livres en bon état.

Un grand merci car grâce à votre générosité, les étagères de la bibliothèque se remplissent rapidement d'ouvrages en tout genre autant pour les adultes que pour les enfants. Les livres que nous ne gardons pas sont envoyés à la société AMMAREAL qui se charge de les recycler.

- Pour la plus grande joie des enfants l'atelier " Raconte moi une histoire..." continue le mercredi matin de 10h30 à 11h et c'est Liliane de l'association "Lire et faire lire" qui nous enchante...

- Ateliers "Venez jouer à la biblio" et "Philo pour tous"

La fréquence de ces ateliers va faire l'objet de modification durant l'année 2019.

Nous vous tiendrons rapidement informés.

- L'atelier "le livre qui m'a plu" se réunit 1 samedi après-midi par mois.

Venez partager vos lectures autour d'un café ou d'un thé...

Pour les dates, surveillez les affiches, le site et Facebook !

A NOTER DANS VOS AGENDAS

- Une vente de livres à la biblio aura lieu le samedi 27 avril de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h30.

- Notre Assemblée Générale aura lieu le samedi 2 février 2019 à 14h30 à la bibliothèque.

Rappel des horaires d'ouverture :

le lundi de 14h30 à 16h et de 17h à 19h - Le mardi et le jeudi de 14h30 à 16h
A partir du 5 septembre le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00
le samedi de 9h à 12h

Pour tout renseignement : Dominique CANU 0490778360

Site : bibliothequemunicipale-bdj.e-monsite.com

Facebook : www.facebook.com/bibliolabastidedesjoursdans?ref=bookmark

LE PÈRE NOËL À LA BASTIDE



C'est sous un timide soleil que tous les enfants avaient rendez-vous Samedi 15 Décembre en début d'Après-midi sous le grand sapin installé au beau milieu de la place du village.

Attiré par les chants de Noël et les rires impatients des enfants, le Père Noël a soudain fait son apparition entouré de joyeux lutins. Les enfants se sont précipités à sa rencontre sous les yeux émerveillés des parents, des grands parents, des amis.

Après d'innombrables photos prises autour du sapin, le Père Noël a emmené tout ce joyeux monde pour défiler sur le cours de la République toujours en musique, direction la salle polyvalente.

Le spectacle de Noël « les Péripéties de Titine », a enchanté petits et grands qui ensuite, ont bien profité du grand goûter offert par le CCAS et l'APE.

Au nom de la municipalité, et particulièrement des élus de la com-

mission Associations, je remercie les membres de l'Association des Parents d'Elèves, du CCAS et les nombreux bénévoles qui n'ont pas hésité à apporter leur aide, notamment pour la décoration de la salle, sans oublier notre cher « Papa Noël », toujours fidèle !

Je voudrais également remercier les agents municipaux, techniques et administratifs, pour leur collaboration, avec une « mention spéciale » pour Pascal, qui a eu beaucoup de patience et de génie pour la décoration du sapin.

L'équipe municipale en collaboration avec le CCAS et l'APE oeuvrent chaque année pour que cette fête de Noël soit un très beau souvenir pour nos petits Bastidans et leurs familles...

Un grand merci à tous et rendez-vous en Décembre 2019 !

Marie-Pierre BON, adjointe aux associations



LES FOYERS RURAUX

pour un monde rural vivant !



Tisseurs de lien rural,
Tisseurs de lien social

L'ensemble du Conseil d'Administration vous souhaite une très bonne année 2019.

Beaucoup de joies, de bonne humeur, et surtout une bonne santé.

Que le meilleur vous accompagne tout au long de cette année.

Au plaisir de vous retrouver et de partager de belles histoires associatives...

...pour un monde rural vivant et solidaire.

Pour ceux qui souhaiteraient s'inscrire à une de nos activités sans attendre la prochaine saison, par exemple les langues, la peinture adulte ou enfants, le cirque, l'éveil danse, l'astronomie, le yoga,nous vous invitons à consulter notre site internet (voir fin d'article) et à venir faire un cours d'essai.

Un petit rappel des activités ENFANTS

Cirque	Mardi	16h45 à 18h45	Salle polyvalente
Peinture/Arts plastiques	Mercredi	9h à 10h30	Salle des oliviers
Theatre enfants	Mercredi	10h30 à 12h	Salle polyvalente
Jujitsu Brésilien	Mercredi	16h15 à 17h15	Salle polyvalente
Eveil Danse et Hip Hop	Jeudi	16h45 à 18h30	Salle polyvalente

PEINTURE ADULTES

Passionné(e) ou débutant(e), avec un projet ou en recherche d'inspiration, n'hésitez pas à venir essayer l'atelier régulier de peinture du Foyer Rural le mardi matin à la salle DUMAS dès 9H30.

Vous pourrez découvrir dans une ambiance sympathique, différents modes d'expression, peinture, dessin, encre...

Vous pourrez voir quelques tableaux à la Bibliothèque de la Bastide des Jourdans.



Contact : martine PICHEREAU
08 88 86 65 55

PEINTURE ENFANTS (aquarelle sur papier mouillé)

Nous avons mis en place cette nouvelle activité avec Giulia De Maria (association Chatbleu) le mercredi matin de 9h à 10h30.

Selon la méthode de Margarèthe Hauschka, les ateliers vous proposent de découvrir le monde merveilleux des couleurs qui prennent naissance dans la rencontre de l'ombre et de la lumière.

Vous accédez au plaisir de peindre dans un rythme respectueux de chacun.

Vous dialoguez avec les couleurs pour faire émerger une ambiance colorée qui permet, aux images que vous portez en Vous, d'apparaître.

Aucune expérience de la pratique artistique n'est nécessaire, venez juste avec l'envie de faire et de découvrir.

Nous vous invitons à faire faire un essai à vos enfants

Contact : Giulia De Maria 07-61-89-37-42
giulia.chatbleu@gmail.com

Denis CLEMOT (04.90.77.86.40 ou clemotdenis@gmail.com)

Projet d'activité CINEMA

Dans le cadre de l'intercommunalité CO-TELUB, avec le Cinéma le CIGALON de CU-

CURON, une réflexion est lancée pour voir comment mettre en place une animation Cinéma, avec diffusion de films, sur la Bastide des Jourdans.

Contacts :
Genevieve ARNOUX (06.77.04.26.06)
Odile CAREGGI (06.76.00.92.18)

LA FÊTE DE LA MUSIQUE Projet d'événement

Dans la suite de la scène ouverte mise en place pour le Téléthon, dans le cadre d'un collectif d'associations, nous envisageons de reproduire ce type d'évènement « scène ouverte » pour la prochaine fête de la musique. Nous vous tiendrons informés prochainement.

Création d'activités

Si vous avez envie de créer une activité, n'hésitez pas à nous rejoindre pour la mettre en place.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Contact :
D. Clémot au 04.90.77.86.40
clemotdenis@gmail.com

Notre site :
www.foyrural-labastidedesjourdans.org

Celui des foyers ruraux de PACA :
www.foyersrurauxpaca.org

Un contact : foyerural.lbdj@gmail.com

QUELQUES DATES À RETENIR

Vendredi 01 mars : Nuit de la Chouette avec la LPO et APE (à confirmer par LPO)

Vendredi 12 avril : Conférence Astronomie sur la planète MARS,

avec le professeur Sylvain BOULEY, planétologue à l'Observatoire de Paris

Weekend 15/16 juin : représentations Théâtre Adultes, Enfants, Jujitsu

SUCCÈS POUR LE TÉLÉTHON 2018 À LA BASTIDE !



Cette année et pour la première fois, c'est à l'école que la mobilisation pour le Téléthon a débuté. En effet, tous les enfants de l'école, ont participé dès le vendredi 7 décembre à une marche d'environ 1 km et ont tenté de réaliser le maximum de tours, autour de l'école. Chaque enfant rapportant ses kilomètres parcourus au compteur de kilomètres du Défi Bastidan. Certaines classes ont pu cumuler près de 200 km. en faisant plus de 10 tours, certains au pas de course, dans la joie et la bonne humeur ! Au total ce sont près de 750 kilomètres qui ont été comptabilisés par les enfants des différentes classes.

Félicitations aux enfants et un grand merci à l'équipe pédagogique de l'école. Merci également aux accompagnateurs, aux organisateurs et aux bénévoles ayant participé à cette belle marche !

La journée s'est terminée par une soirée Rockissime ! Cette année, c'est un concert qui a été organisé où les grands et moins grands, musiciens et chanteurs se sont réunis autour de la musique au profit du Téléthon ! La soirée a commencé par un flashmob réalisé par les enfants et l'association des CTB, qui nous a enflammé la piste de danse ! La soirée s'est terminée tard dans la nuit, des étoiles dans les yeux des enfants ayant pu monter sur scène et des adultes pour la magie de cette soirée ! C'est ça aussi le Téléthon !

Le samedi n'en a pas été moins animé puisque « la grande vadrouille » a été le maître mot du jour ! Comme les années précédentes, le Défi Bastidan a rythmé la journée avec de nombreux participants qui ont tenté de gonfler le compteur de kilomètres, en réalisant des tours du plan à pied, en vélo, à cheval ou autres moyens de déplacement non motorisés. Ces kilomètres se sont ajoutés à ceux effectués par les enfants de l'école, la veille, espérant battre le record de l'année dernière. Défi réussi ! Alors que le compteur de 2017 était arrêté à 485 km, cette année nous avons réalisé 1388 km !!! Nous avons enfin franchi le cap des milles bornes, grâce aux enfants et à la marche avec l'école!!!

Une grande et belle mobilisation qui fait plaisir à voir. Alors attention pour 2019, le record est à battre !

Nous avons continué la journée sportivement, puisque qu'un parcours avait été installé où chacun pouvait se mettre dans la peau des pompiers, défier le chronomètre et s'essayer à la lance à incendie ! Nous avons pu compter sur la mobilisation des pompiers de la Bastide des Jourdans ! Merci à eux !

Le samedi après-midi, une grande chasse au trésor PUB GARAGE s'est déroulée. Deux équipes ont pu s'affronter dans une course effrénée, épiait chaque petit détail des rues, des monuments, des panneaux et des fontaines du village afin de récupérer les indices leur permettant de répondre aux questions ! Mais c'était sans compter leur rencontre avec le « Padré Fourrache », impitoyable dans ses questions face aux joueurs ! Une équipe a remporté le



jeu, mais chacun a pu participer à un beau moment de partage, et de rigolade !

Le lendemain, c'est au chaud et dans un esprit plus intellectuel que s'est déroulé le traditionnel concours de contrée au Cercle !

C'est autour d'un chocolat réchauffant le cœur de tous les participants rassemblés en fin de journée, que s'est clôturé ce beau week-end de Téléthon.

La participation des Bastidans à cette édition 2018 a permis de reverser 2500 € à l'AFM Téléthon, en grande progression vis à vis des années précédentes.

Un grand merci à tous les commerçants de la Bastide des Jourdans, à la coopérative de Grambois et de Régusse, du Domaine des deux sources et du « Four à Bois » pour leur participation. Sans oublier toutes les personnes ayant fourni une grande quantité de plats salés et sucrés mais également des lots pour la tombola et la contrée.

Merci à tous les donateurs, bénévoles et participants du week-end !

Un énorme merci pour cette belle générosité.

Collectif d'associations pour le téléthon



COMITÉ DES FÊTES DE LA BASTIDE DES JOURDANS

Suite aux remarques formulées à la fin de la dernière fête votive relativement aux restrictions de circulation, une assemblée générale extraordinaire a été organisée en mairie le 25 octobre 2018 en début de soirée afin d'obtenir l'avis de la population et des commerçants sur la localisation des futures manifestations vis-à-vis de la fermeture du cours de la République et de l'accès aux commerces. Il a été décidé par les l'ensemble des participants que la fermeture du cours de la République à toute circulation sera effective, pour les manifestations ayant lieu le samedi, à partir de 13h00 et pour celles du dimanche, toute la journée.

L'assemblée générale extraordinaire a été suivie d'une assemblée générale ordinaire lors de laquelle a été présenté le bilan de l'année 2018. A cette occasion le bureau a été renouvelé suite à la démission de la trésorière Patricia PAGE. Evelyne BESTAGNO a été élue à l'unanimité des membres présents et devient la nouvelle trésorière. Le bureau remercie chaleureusement Patricia pour tout

le travail accompli pendant ses nombreuses années et félicite Evelyne pour son élection.

Maintenant, le travail reprend pour l'organisation des prochaines manifestations et notamment de la 4e Foire de Printemps qui aura lieu le dimanche 19 mai. En 2018 une cinquantaine d'exposants avait fleuri et animé le cours de la République et nous espérons pour 2019 une météo un peu plus clémente qui permettra à toutes et tous de profiter au mieux de notre foire.

Notez également dans vos agendas le vide dressing semi-nocturne du samedi 6 juillet et la fête votive 2019 qui aura lieu du 23 au 25 août.

Pour tout renseignement, contacter Brigitte (06 89 44 03 68) Suivez-nous sur Facebook !

<https://www.facebook.com/comitedesfetes.labastidedesjournans>



LA FETE DU CERCLE REPUBLICAIN

SAMEDI 23 FEVRIER 2019

Aïoli à 12h00



Soupe à l'oignon à 20h00

Inscriptions au Cercle

Contact : 04 90 77 87 98





COMITE DE JUMELAGE : FELICE ANNO NUOVO 2019 A TUTTI CARI AMICI



Nous voilà dans le vif du sujet !!!

Le Comité de Jumelage vous souhaite le meilleur à l'aube de cette année nouvelle, la Joie, la Paix dans vos cœurs et familles (amis, relations, travail) et une santé inébranlable.

Vendredi 1^{er} Février 2019, 18h30 à la salle Dumas : ASSEMBLEE GENERALE ouverte à tous. Nous vous espérons nombreux pour renouveler ou créer de nouvelles adhésions. Cette dynamique de partage réciproque doit être maintenue grâce à la meilleure volonté de nous tous. Nous concluons par un apéritif partagé, le jumelage offre la boisson... Samedi 2 Mars

2019 : REPAS DU JUMELAGE à la salle polyvalente dès 20 h. Les bénéficiaires recueillis permettront la réduction du coût du voyage à Calvi dell'Umbria et ainsi la participation de nouvelles familles à notre aventure italienne !

Un autre temps fort, nous organisons en partenariat avec le Foyer Rural une conférence sur l'immigration développée par Stéphane Murlane, maître conférencier (entre autre) en histoire contemporaine à l'université d'Aix-Marseille, il est l'auteur de quelques livres et essais dont :

« Empreinte italienne, immigration à Marseille 1830-1960 »

Pour les « Bastidans de Coeur » ayant des origines italiennes, espagnoles ou autres ... La quête de leur identité d'origine dévoile ou confirme les raisons ayant motivé leur famille à quitter leur pays, Stéphane Murlane s'y attarde en profondeur, concédant aux accueillants et aux accueillis un point de vue plus étoffé...et un respect mutuel... La date de cet événement vous sera communiquée rapidement par voie d'affiches. En attendant nos futures rencontres nous sommes à votre disposition pour de plus amples informations...

LES SAPEURS POMPIERS DE LA BASTIDE DES JOURDANS

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de la Bastide souhaite à tous nos concitoyens une excellente année 2019. Nous tenons à vous remercier pour l'accueil auprès de nos sapeurs pour les calendriers.

Nous tenions à vous faire savoir que depuis mi-décembre une "ambulance" VSAV se trouve dans notre caserne. Elle nous a été officiellement remise le 12 janvier à l'occasion de notre cérémonie de la St Barbe par notre Directeur Départemental du Vaucluse le Contrôleur Général Jean-Yves NOISSETTE.

De ce fait, des gardes se font tous les dimanches sur notre commune.

Les personnes intéressées pour intégrer notre centre, doivent adresser un courrier auprès de notre chef de Centre le Lieutenant VACHIER Christian.

Le Chef de Centre, le Président de l'Amicale et tous les sapeurs-pompiers vous souhaitent une très bonne année 2019.



ASSOCIATION PATRIMOINE BASTIDAN

Nicole et son équipe du patrimoine bastidan vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2019 : paix, bonheur, joie, santé.

Et nous formons des vœux pour que notre village soit toujours plus beau en conservant et même améliorant son dynamisme, son magnifique cadre de vie et la sauvegarde de son patrimoine.

Nous souhaitons que vous soyez nombreux à nous rejoindre dans notre association, nous aider dans nos projets: remise en état du lavoir, du barrage afin de recréer un lieu de biodiversité, de promenade, et de plein air pour les enfants.

Rejoindre notre association, c'est aussi trouver des amis et faire des "connaisances".

Pour le moment, la chapelle étant terminée après dix années d'efforts, elle reçoit diverses manifestations que nous organisons.

La restauration de la fontaine de la Jeanne est commencée : le sculpteur travaille dans son atelier, taille les pierres du bassin, sculpte la tête du lion; nous devrions avoir le plaisir d'entendre couler l'eau dans une fontaine complètement rénovée dès les premiers jours de l'été, ceci avec l'aide financière importante du Crédit Agricole de Pertuis et la participation de la commune.

L'assemblée générale de l'association "Patrimoine Bastidan" aura lieu le samedi 30 mars à 10h30 à la salle Maurice Dumas, mairie de la Bastide des Jourdans.

Venez nombreux, adhérents ou non adhérents !

Adhésion pour l'année 2019 : 10€



ASSOCIATION PAROISSIALE

la crèche traditionnelle Provençale chaque année différente réalisée par plus de 15 passionnés rencontre un vif succès dépassant même nos « frontières ».

Vous pouvez la retrouver sur le net « crèche la bastide des Jourdans 2018 YouTube »

Commencée le 6 novembre et terminée le 15 décembre, la crèche a été dévoilée le 21 décembre aux visiteurs

Cette année de nouveaux santons sont venus enrichir notre collection, merci aux généreux donateurs.

Le Concert de chants de Noël le 6 janvier a réuni un public de 90 personnes autour de la crèche ; avec Hélène Hébrard au chant, et Anne Flore Boilau au violoncelle toutes deux professeures au conservatoire de Sisteron, concert donné au profit de la restauration d'un tableau de l'église fort endommagé.(présentation de Jésus au temple) . Le pot de l'amitié traditionnel préparé par les créchistes a clôturé joyeusement cet après-midi avec la dégustation de gibassiers et de pâtes de coing

La crèche fût ouverte tous les jours de 14h30 à 16h30 et jusqu'au 2 février, grâce à la présence de nombreux bénévoles, merci à vous tous.



CRÉATIONS ET TRADITIONS BASTIDANES

Petit retour sur les événements de fin d'année. Le loto a remporté un beau succès, le marché de Noël a été très apprécié par les nombreux visiteurs venus découvrir les merveilles proposées par les 30 exposants présents.

LES PETITS ARTISTES DES CTB

Vous avez pu admirer disséminées un peu partout dans le village les planches de NOËL peintes par les enfants des ateliers du mercredi.

Nous remercions M Ange Colombani qui fût le seul à répondre à notre demande de planche.



STAGE DE TRAVAUX MANUELS DE FÉVRIER

OUVERTS A TOUS LES ENFANTS DU VILLAGE

du 11 au 15 et du 18 au 22, à la journée de 8h à 18h ou demi journée au choix

11€ la journée, 8€ la demi journée matériel et goûters compris inscription : Cécile 06 28 49 68 38 jusqu'au jeudi 24 janvier

VIDE POUSSETTE,

LE SAMEDI 9 MARS DE 9H A 14H

5 € la table de 1,20m. Inscription au 06 81 67 52 12

VIDE COUTURE ET LOISIRS CRÉATIFS,

DIMANCHE 10 MARS DE 9H A 17H

10 € la table de 2,40m. Inscription au 06 81 67 52 12

VIDE GRENIER

DIMANCHE 2 JUIN SUR LE COURS DE LA RÉPUBLIQUE

12 € les 4ml

LE CCAS

de La Bastide des Jourdans

ORGANISE SON TRADITIONNEL GOUTER

MERCREDI 6 FEVRIER 2019

Vous serez les bienvenus à partir de 14h30



L'APRÈS-MIDI RÉCRÉATIVE RESERVÉE AUX SENIORS
SERA ANIMÉE PAR MR DENIS CHARTIER ET MME SABAH GIVAUDAN QUI FORMENT
LE DUO KADENCE

POURQUOI LES IMPÔTS INTERCOMMUNAUX ONT-ILS AUGMENTÉ ?

Réponse de Paul Fabre, président de Cotelub

Stagnation des impôts pendant des années, baisse des dotations de l'État, réforme de la fiscalité, nouvelles compétences... Paul Fabre, le président de COTELUB et Robert Tchobdrenovitch, vice-président délégué aux Finances, expliquent les raisons de cette hausse.

Dans quel contexte arrive cette augmentation ?

Il faut savoir que pendant des années, la majorité des vice-présidents a refusé d'augmenter les impôts alors même que les services rendus et assurés par la communauté de communes augmentaient. Cette position a toujours été confirmée par le bureau composé de tous les maires de la communauté de communes.

L'état a-t-il une responsabilité ?

Il est vrai que la baisse des dotations de l'état a contribué à la diminution des recettes de COTELUB, sans avoir pour autant donné lieu à des compensations pas la hausse des impôts. Cette année encore, COTELUB a vu ses dotations baisser de 250 000 €, conséquence des décisions nationales. En outre en 2010, la réforme de la fiscalité qui a vu disparaître la taxe professionnelle a fait retomber sur les ménages une grosse partie de la pression fiscale

auparavant assumée par les entreprises. De plus, l'Etat a pris une nouvelle décision récemment avec le transfert de la charge de la protection contre les inondations aux intercommunalités. C'est la taxe GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations) qui permet de financer cette nouvelle compétence.

Et pendant ce temps-là, COTELUB doit s'engager...

Oui, COTELUB a apporté des services nouveaux, en particulier pour la jeunesse et la petite enfance, avec une augmentation du nombre de places en crèche notamment. Les coûts ont augmenté pour diverses raisons et dans tous les domaines. Par exemple pour les déchets, l'augmentation du prix du gasoil ou de la taxe générale sur les activités polluantes payées sur le volume de déchets traités. L'extension de son périmètre a aussi généré des obligations nouvelles comme la mise en place d'un plan Climat Air Energie.

Les recettes liées au tourisme aident-elles à compenser ?

Le tourisme, autre compétence de COTELUB, est financé en partie par la taxe de séjour, mais cette taxe est très difficile à recouvrer ? Bon nombre d'hébergeurs cherchent à éviter de la payer ou à ne la payer qu'en partie. Ce sont donc les habitants du territoire qui financent les dépenses pour le tourisme.

LE CINÉMA ITINÉRANT ARRIVE BIENTÔT SUR LE TERRITOIRE

Créée en 2013 à Cucuron, l'association Basilic Diffusion assure la gestion, la programmation et la communication du cinéma Le Cigalon en lien avec le tissu associatif du Sud Luberon. En marge de

la diffusion de films sur place, elle déploiera en 2019 un cinéma itinérant sur l'ensemble du territoire de COTELUB.

INFORMATIONS

Accès à la fibre optique

Avec le concours du Département, de Vaucluse numérique et de Cotelub qui va financer 2 millions d'euros pour le déploiement de la fibre optique.

7675 prises vont être installées d'ici 2021 sur le territoire de Cotelub.

966 prises vont être installées sur la commune dont 9 raccordements d'une longueur max de 3,5 kms

524 d'ici 15 mois

104 d'ici 18 mois

338 d'ici 24 mois

Les prises seront installées gratuitement, à charge de l'abonné de choisir l'opérateur.



Étang de la bonde

Une étude a été réalisée pour sécuriser le stationnement autour de l'étang de la Bonde, Cotelub va réaliser un parking face à l'étang pour un montant de 700 000 euros dans un délai de 2 ans environ.



VOTRE COMMUNE VOUS EST CONTÉE, SES ORIGINES, SON HISTOIRE : LE NOM DES RUES DE NOTRE VILLAGE - 2^{ème} partie

Il n'existe pas de nomenclature précise pour le nom des rues. Pourtant, leur nom date du Moyen Âge.

Leur nom est attribué en fonction de la situation de la rue ou du lieu qu'elle dessert (rue du moulin, rue de la poste). Au XVII^e siècle on y met des noms de personnages (hommes politiques, artistes).

La révolution laisse place à des valeurs du moment (place de la liberté, route de la nation). Sous l'empire ce sont les noms des grandes batailles (Place d'Austerlitz, Masséna).

En 1832, lors de l'établissement du cadastre napoléonien, bien des noms des rues du village avaient perdu leur origine.

Dans notre vie quotidienne et trépidante, les noms de nos rues restent souvent transparents à notre regard, pourtant, ils révèlent souvent ce qu'à été la vie de notre village.

Toutes les rues mentionnées ci-dessous sont regroupées au cœur ancien du village qui a été créé au XIII^e siècle.

LA RUE DU CLEDAT



En prolongation de la placette, elle fait suite à la Grande rue. Pendant de siècles, tanneries et meuniers s'installent près des moulins à eau qui longeaient cette rue en bordure du Ravin du Bois. Cette rivière très abondante et très impétueuse par temps d'orage, transportait avec elle des pierres et des bois qui venaient briser les roues des moulins. Au 16^e siècle, les meuniers installèrent une grille près du pont du stade. Cette grille, appelée clédat en Provençal, veut dire : grille fermée.

LA RUE POMBOSE :



Monsieur Pons BOSSE (1438), est en son temps un homme important, possédant au clocher une aire à battre le blé, et son moulin à vent (qui devient le clocher au 17^e siècle). Il met cette zone de battage à la disposition des habitants du village qui entouraient la zone. La famille BOSSE s'est établie à la Bastide durant trois générations.

LA RUE DU SERRET

Son nom vient de sa position sur la barre rocheuse qui domine le Ravin du Bois.



LA RUE NOTRE DAME

Elle conduit vers l'ancienne porte Notre-Dame et vers la chapelle de Notre-Dame de Consolation... (à suivre).

